

N/réf : RB/jv

**ADOPTÉ**

## Procès-Verbal de la 283<sup>ème</sup> séance de l'Assemblée d'École du mardi 13 février 2018

---

### Présences

Consuelo Antille, CAT  
Ronan Boulic, Ens – Président AE a.i.  
Cédric Bron CAT  
Anne-Sophie Chauvin, Ens  
Ghali Chraïbi, E  
Dana Ghosn, E  
Aïcha Hessler-Wyser, Ens  
Jordan Holweger, CI  
Arnaud Magrez, CI  
Jacqueline Morard, CAT  
Michel Peiris, CAT  
Giuseppe Peronato, CI – Vice-président AE  
Caroline Vandevyver, Ens  
  
Kristin Becker, Déléguée des 2 AE au CEPF  
  
Jocelyne Vassalli, Secrétaire de l'AE  
  
Martin Vetterli, Président EPFL  
Tristan Maillard, Secrétaire Général  
Franco Vigliotti, Doyen EPFL Middle East  
Barbara Baumann, Déléguée de la Direction

### Excusés

Hugo Dupont, E. Démissionnaire  
David Cleres, E  
Vincent Lamirand, CI  
Frédéric Rauss, Responsable de la communication interne, Médiacom

---

## **Ordre du jour**

### **Membres AE dès 12h15**

1. Accueil
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du PV de la 282e séance ordinaire
4. Discussion avec notre Déléguée au CEPF
5. Communications du Bureau
  - Profils et fonctions
  - Consultation OPers
6. Communication des CF
7. Places de révision, D. Ghosn – retour sondage
8. Elections AE-CF – Revoir la Communication

### **Membres AE et Invités dès 13h00**

9. Question-Réponses avec M. Vetterli (**13h00-14h00**)
10. Questions-Réponse avec F. Vigliotti (**14h00-14h30**)
11. Communication de la Direction par B. Baumann (**14h30**)
12. Propositions individuelles et divers, annonce prochaines séances

## 1. Accueil

Séance ouverte à 12h15 par Ronan Boulic, Président AE a.i.

Un photographe prend des photos jusqu'à 13 heures pour illustrer des articles à paraître dans l'EPFL Magazine.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

## 3. Adoption du PV de la 282<sup>e</sup> séance ordinaire

Le PV de la 282<sup>ème</sup> circulera prochainement et sera adopté lors de la prochaine séance.

## 4. Discussion avec notre Déléguée au CEPF

Il y a eu une séance du Domaine sans les membres externes. Tous les dossiers vont revenir au Conseil des EPF. Elle n'a rien à ajouter.

### Consultation sur l'OPers

Hier, K. Becker a participé à la séance du bureau étendu de l'AE de Zurich. La consultation sur l'OPers a été lancée aujourd'hui seulement, (à Lausanne le 22 janvier), le délai a donc été prolongé jusqu'au 23 mars (initialement prévu à Lausanne le 28 février). Comme lors de la séance du CEPF du mois de mars, la discussion sur le budget va prendre beaucoup de temps, le point sur l'OPers sera discuté lors de leur séance de mai. K. Becker demande si l'AE veut adapter le calendrier de consultation. R. Boulic trouvait effectivement que le délai était assez court. Il est décidé que le délai sera prolongé uniquement pour la PP de l'AE (15 mars au lieu du 22 février). J. Vassalli va proposer un calendrier modifié à E. Marclay, responsable de la consultation.

### Séance commune des 2 AE du 15 mars 2018 à Zurich

L'AE de Zurich a envoyé hier des propositions de sujets à mettre à l'ordre du jour.

Salaire des doctorants : bien que les systèmes soient très différents dans les deux institutions, ce thème peut servir de point de départ à une discussion plus large sur les doctorants car il sera traité à nouveau lors du prochain DIALOG. On pourra ainsi prendre du recul sur l'évolution interne dans chacune des institutions.

Autres propositions :

- inviter le président du CEPF, Fritz Schiesser (prop. par C. Antille)
- inviter Petra Studer qui s'occupe de lobbying à Berne. R. Boulic approuve cette invitation.

Pour les taxes, il se peut que le CEPF ne prenne pas encore de décision lors de la séance de mars. K. Becker demande si la Direction a pris position ou si elle a simplement transmis toutes les PP ? La Direction de l'ETH Zurich n'a pas pris position. (Voir point 11)

J. Morard informe l'AE que les bailleurs de fonds ne veulent plus payer les doctorants pour leur enseignement. G. Peronato précise qu'il y a un groupe de travail qui donne comme solution de transformer l'enseignement donné en crédits car cela fait partie de leur formation. Il va y avoir une modification de la Directive sur la formation doctorale.

Sujets retenus

- **Doctorants**

- **Statut du corps intermédiaire**
- **Révision de la charte.** En vue de clarifier le renouvellement du mandat de délégué. Un GT est formé par A.-S. Chauvin, J. Morard, D. Ghosn et A. Magrez

## 5. Communications du Bureau

Nous avons reçu un descriptif des 50 profils du CEPF. D. Künzli a donné un délai jusqu'au 16 mars pour notre retour. Lors de leur présentation à l'AE, ils demandaient une lecture afin de savoir si cela était compréhensible. Puis il y aurait une consultation.

Un GT est formé: J. Morard, G. Chaibri, C. Vandevyver et G. Peronato  
Les documents sont disponibles sur GDrive. Une première ébauche est disponible.

## 6. Communication des CF

Aucune information sur ce point

## 7. Places de révision, D. Ghosn – retour sondage

D. Ghosn a lancé le sondage. 1060 réponses qui représentent 20 %. Il y a eu beaucoup de commentaires constructifs. Il y a 30 à 40 % de satisfaction. Ce travail a du sens. Elle va reprendre contact avec D.Chuard dès qu'elle aura pu analyser les commentaires. D. Ghosn va transmettre les résultats avec son analyse sur le GDrive.

Ce point pourrait être discuté avec P. Vandergheynst lors de notre séance du 17 avril

## 8. Elections AE-CF – Revoir la Communication

F. Rauss va faire les interviews de K. Becker et d'un membre AE de chaque corps. Les personnes intéressées doivent se manifester. K. Becker et F. Rauss proposent de faire un seul gros article avec un encart et des explications sur le CEPF.

Avant fin février, les noms des personnes à interviewer doivent être communiqués à F. Rauss

## 9. Questions - Réponses avec M. Vetterli (Annexe OJ9-I)

M. Vetterli espère un dialogue ouvert et transparent entre l'AE et la Présidence. L'AE est représentée au CEPF par sa déléguée. Aujourd'hui, après un peu plus d'une année, il constate que « nous avons un super campus avec quatre antennes et RAK ; nous avons aussi parmi les plans 2018-2020 l'intention de porter à maturation les antennes pour qu'elles atteignent la « maturité » de Microcity à Neuchâtel. »

Au niveau de la première mission de l'EPFL– l'éducation – M. Vetterli rappelle l'introduction du cours introductif de première année en *computational education* et la mise en place de nouveaux masters. Il mentionne notamment la nécessité de renforcer notre action dans le domaine du digital et de la cybersécurité, deux domaines qui intéressent plusieurs départements fédéraux.

En matière de recherche, le Président rappelle le lancement du Center for digital trust. Des nouveautés sont également attendues en neurotechnologie.

Du côté de l'innovation, l'EPFL est très visibles avec les start-ups et les levées de fonds ; quant au parc de l'innovation, il est plein.

La nouvelle structure mise en place commence à bien s'implémenter. Une attention particulière a été portée sur la gestion des finances ; pour le Président, le changement de culture est en cours, il prendra davantage de temps qu'espéré et l'EPFL deviendra l'institution la plus efficiente du domaine des EPF.

Martin Vetterli aborde ensuite le sujet du Corps intermédiaire académique; sujet central qui n'est pas simple, il est suivi par un groupe de travail stratégique composé par S. Swann (DRH), A. Mortensen, (VPR) et P. Vandergheynst (VPE). La direction et les doyens des Facultés en ont discuté longuement lors d'une « Journée au vert ». Une stratégie sera proposée puis il y aura une consultation. Quatre thèmes-clés sont étudiés:

Les 4 thèmes du GT, qui va très certainement impliquer aussi l'un des Doyens, sont:

- La création de postes de CI et le recrutement.
- Le parcours professionnel et les plans de carrière.
- Les plateformes d'enseignement et le rôle des CI
- La gestion de la fermeture des labos qui doit être gérée très en avance.

A. Magrez se demande s'il ne serait pas opportun de redéfinir qui est membre du Corps intermédiaire car M. Vetterli y inclut implicitement les MER et Prof. titulaires. M. Vetterli reconnaît que tout n'est pas clair car les statuts ont évolué dans le temps.

J. Morard parle de membres du CI qui désirent rester dans l'Ecole par exemple dans les plateformes. M. Vetterli reconnaît cet état mais pour lui « la notion de carrière est multiple, l'important étant qu'elle soit placée sous le signe de l'excellence, ce que nous visons ici à Lausanne ».

C. Antille demande qu'une communication claire à tous les intéressés soit faite sur les opportunités d'évolution des postes de « CI académique » (dans l'enseignement, dans la recherche et dans l'innovation) des membres du CI ainsi que sur la responsabilité des professeurs chefs d'unités et des Doyens dans ce domaine.

Abordant la question de la croissance des membres des étudiants (cf Annexe OJ9-I) le Président de l'EPFL relève que notre croissance est remarquable, que les infrastructures sont très bonnes que le corps enseignant est excellent. A peu près la moitié des étudiants provient de l'étranger. Il serait opportun que l'EPFL recrute davantage d'étudiants suisses et de jeunes filles dans nos sections de formation.

La discussion porte ensuite sur le rôle du système gymnasial suisse et son influence sur l'attractivité pour les sciences de l'ingénieur / sciences de base; la Mise à niveau est une expérience encore à évaluer et à améliorer ; toutefois, plusieurs membres de l'AE relèvent qu'il serait opportun d'avoir un système qui permette une mise à niveau avant l'entrée en 1<sup>ère</sup> année.

S'agissant des moyens financiers, 91% viennent du Parlement, de manière directe ou indirecte. Le plus désagréable est l'application du « stop and go »: on vote un projet-cadre et ensuite on diminue le montant au profit des dépenses « liées », comme par exemple les charges sociales, en plus de l'application obligatoire du « frein à l'endettement ».

J. Morard mentionne la publication des résultats d'une étude sur l'impact économique du domaine des EPF. M. Vetterli affirme que l'étude a trouvé un écho favorable dans la presse.

A. Hessler comprend bien qu'il peut être nécessaire parfois de « se serrer la ceinture » : encore faut-il que l'on comprenne pourquoi ? Quels choix stratégiques sont concernés ?

Le Président reconnaît qu'il faut mieux communiquer, mais que l'enchaînement et le déroulement des décisions politiques (parlement, gouvernement, administration) rend difficile une information appropriée, en tous cas si l'on prend en considération la situation des moyens 2018. Mais ce sera fait, ajoute M. Vetterli, « après la séance du CEPF et de son information à lui ».

M. Vetterli rappelle le slide présenté lors de la séance d'information publique du 9 janvier 2018 durant laquelle il a mis en évidence le rôle important de la collaboration, du mentorship, du respect et de la confiance dans la constitution et le maintien de la culture d'entreprise.

A cela, le Président ajoute

- La transparence qui règne entre la Direction et les doyens sur la situation actuelle – notamment en matière de moyens –
- L'esprit collaboratif dans les discussions
- La confiance dans les relations personnelles, la confiance envers l'organisation et la confiance envers la science.

Le Président remercie l'AE pour son travail en précisant qu'il souhaiterait que les professeurs s'engagent davantage au sein de l'AE.

## 10. Questions – Réponses avec F. Vigliotti (Annexe OJ10-I)

Tout débute en 2009. L'EPFL veut développer une antenne aux Emirats afin de mettre ses compétences à disposition de cette région.

Un programme Master en gestion de l'Energie et Développement durable est mis en place. Ce programme est actuellement au Centre de la stratégie énergétique de la Confédération et est l'un des meilleurs en Europe. Son financement a été entièrement fait par le gouvernement local. Les réserves permettent de faire vivre ce programme entre deux contrats. Des discussions sont actuellement en cours pour la suite. Les retombées sont plus que significatives avec la création de start-ups et de projets. C'est une petite structure avec 3 personnes permanentes dans des locaux de 1000 m<sup>2</sup> loués par l'EPFL pour un franc symbolique. Environ 12 laboratoires de l'EPFL collaborent, 500 étudiants de l'EPFL et d'ailleurs ont participé à ce master, grâce à l'implication de 30 professeurs et 30 CI (chiffres sur 10 ans). C'est également la seule présence scientifique suisse au Moyen Orient.

Quant à la question de G. Peronato au sujet de la mise en place d'un Conseil, F. Vigliotti répond que cette structure est un collège proche de l'exemple du CdH. La taille permet d'avoir des échanges facilités. R. Boulic s'enquiert des installations sur place. F. Vigliotti a vu très vite qu'il ne fallait pas avoir des laboratoires sur place. G. Peronato demande quelle est la situation par rapport aux droits de l'Homme. F. Vigliotti répond que ce pays donne beaucoup de droits aux femmes qui sont d'ailleurs majoritaires dans les universités. Il est vrai que c'est un pays gouverné différemment mais F. Vigliotti n'a jamais eu de problème en 9 ans.

Les laboratoires visibles sur le site internet sont des laboratoires miroir qui ont des doctorants qui sont financés par Middle East.

C. Bron signale que le site internet Middle East ne respecte pas la charte graphique de l'EPFL. F. Vigliotti explique qu'à l'époque cela ne correspondait pas aux attentes de communication anglo-saxonne et cela a été adapté à la perception de cette population. Il est inchangé

depuis 2012. Pour F. Vigliotti il est clair qu'il ne veut pas mettre l'accent sur la communication tant que l'avenir du site n'est pas clair au vu de l'incertitude sur la possible continuation du partenariat, en ce moment en discussion.

## 11. Communication de la Direction par B. Baumann

### **DIALOG**

Le CEPF a réduit le DIALOG à une seule journée à l'EPFL. Cela se déroulera le mardi 12 juin 2018 à Neuchâtel. B. Baumann va nous faire parvenir le programme.

### **Nomination**

Nomination de Roland Logé, Directeur de section du Génie des Matériaux

### **Règlement – Parking**

Pour les employés engagés à moins de 60 %, il a été décidé d'abaisser le plafond à CHF : 200.- par année (400.- pour les autres). Un remboursement est prévu si ce nouveau plafond a été dépassé par les personnes concernées.

### **CMS**

François Genoud a été engagé dès le 01.04.2018 comme Directeur du CMS.

### **CDM**

Deux nouveaux co-directeurs: D. Foray et J.-P. Danthine. Ce dernier devrait être nommé professeur par le CEPF en mars 2018.

### **Nouveau Master**

La direction a adopté la mise en place d'un nouveau Master en Robotique dans la section de microtechnique. Adoption également d'un mineur en photonique.

### **NCCR**

L'EPFL est le leading house de deux projets et co-leading house de 7 projets. Ces projets ont été soumis au FNS début février.

Questions de C. Antille : La direction a-t-elle pris position sur l'augmentation des taxes ?

Réponse de B. Baumann : La direction n'a pas pris position comme à Zurich. J. Vassalli demande une information écrite que la Direction n'a pas pris position afin de mettre cette information sur la page de la consultation.

Notre demande est également valable pour la consultation sur l'OPers qui se terminera le 23 mars 2018.

M. Peiris met en avant qu'il n'y a pas de communication interne. Est-ce une volonté de l'Ecole ? Le retour sur les consultations est satisfaisant. Mais une vraie information interne est très attendue.

Le secrétariat général n'a pas encore trouvé un format faisant l'unanimité de la Direction. B. Baumann nous informe qu'une personne va être engagée. La newsletter fera partie de son cahier des charges. D'ici juillet ou à la rentrée il y aura une newsletter.

G. Peronato parle de la mise en place par la DAF d'un nouveau système de communications par l'EPFL Pocket pour les étudiants. Ne serait-il pas possible de coordonner cette réflexion.

## 12. Propositions individuelles et divers, annonce prochaines séances

- **Séance du 13.03.18** : P. Vandergheynst et A. Sayed (doyen STI) sont invités
- **Prochaines séances** : poursuivre les invitations des Doyens et J.-Y. Bolinger
- C. Antille demande la possibilité d'avoir une attestation de l'AE pour tous les membres. Actuellement ce genre de documents est fait en deux langues (fr-angl) uniquement

pour les étudiants et signé par le Président de l'AE. Elle aimerait que l'attestation soit signée par M. Vetterli. Ce point sera à l'OJ d'une prochaine séance.

Séance levée à 15h26

Jocelyne Vassalli  
Secrétaire de l'Assemblée d'École

Ronan Boulic  
Président de l'Assemblée d'École a.i.

Annexes : OJ9-I et OJ10-I